

Coronavirus en prison

s'organiser face aux contaminations

Les prisons n'échappent pas non plus au rebond de l'épidémie en Belgique. Contrairement à Huy ou à Nivelles notamment, la prison de Hasselt n'a pas dû être placée en confinement. En revanche, une importante organisation est nécessaire sur place.

Victor DE THIER

L'entrée est minutieusement contrôlée. À côté des mesures de sécurité s'ajoutent à présent les différentes règles sanitaires : gel désinfectant, masque obligatoire et distances. Plus de 500 personnes sont détenues à la prison de Hasselt. Après la traversée de nombreux couloirs, les premiers occupants des lieux apparaissent, tous masqués. « Le masque est obligatoire dans tout le bâtiment, excepté dans les cellules », indique un gardien. Dans la salle de la

lavoie, les machines tournent à plein régime. « Un masque propre est distribué chaque matin au moment de la livraison du petit-déjeuner en cellule », explique Bernadette Deblinde, la responsable du lavoie.

Dans la salle de visite aussi, les règles ont changé. Désormais, les visites hors surveillance sont suspendues. Seules sont encore autorisées les visites à table, derrière une vitre en plexiglas. « C'est compliqué car le contact avec nos proches est tout ce qu'il nous reste ici, mais on

comprend la situation », confie une détenue.

LE CASSE-TÊTE DE L'ISOLEMENT

Malgré ces mesures, deux détenus ont été déclarés positifs à la prison de Hasselt depuis le début de la pandémie. Dans les deux cas, il s'agissait de nouveaux détenus.

« Lorsqu'un détenu arrive, celui-ci est examiné par un médecin, explique Paul Dauwe, le directeur de la prison. Si sa température est bonne, il va directement dans sa cellule, s'il a des symptômes, il est envoyé dans la section quarantaine ».

Un test est effectué cinq jours plus tard. Si celui-ci se révèle positif, le détenu est transféré dans l'aile médicale de la prison de Bruges. « En revanche on ne peut garder un détenu qui n'a pas de symptômes en isolement plus de 24 h », précise le directeur. Résultat : des détenus sont testés puis renvoyés dans la prison avant d'obtenir les résultats. La surpopulation dans les prisons

complicite aussi la mise en place d'un isolement efficace, menant à des situations où deux détenus se partagent une même cellule.

Pour le moment, la situation reste sous contrôle à la prison de Hasselt, mais le personnel et les détenus ont conscience que la crise est loin d'être terminée. ■



Emmanuel Crooÿ

Victor de Thier
24 ans, Ciney

J'ai terminé cette année un master complémentaire à l'école de journalisme de Louvain-la-Neuve après avoir étudié le droit pendant cinq ans. Passionné de musique et d'écriture, je me lance aujourd'hui dans l'aventure journalistique que j'espère aussi longue que palpitante.

Les machines du lavoie tournent à plein régime pour pouvoir fournir un masque propre chaque jour aux détenus.



Victor de Thier

Les associations appellent à une autre politique face à la pandémie

Plus de 10 000 personnes sont actuellement détenues en Belgique, pour une capacité d'environ 9 400 places. Pour faire face à la surpopulation pendant la crise, des mesures ont été prises par le ministre de la Justice, comme la prolongation du congé pénitentiaire de certains détenus. Insuffisant, selon plusieurs associations.

« La Belgique n'a pas pris la décision de libérer des détenus par catégorie mais seulement au cas par cas. Résultat, le nombre de libérations est assez faible », souligne le président de la commission prison de la Ligue des droits humains, Damien Scala. Il appelle à s'appuyer sur cette crise pour repenser le système carcéral. « Si l'État qui enferme n'est pas capable de protéger, alors il faut penser à autre chose. »